



STAGE DE
**CHANT
CHORAL**

COMBLOUX 74920

DU MARDI 22 AVRIL AU VENDREDI 25 AVRIL 2025

ALLELUIA

W. BOYCE - D. BUXTEHUDE – G.F. HAENDEL – E. HAGENBERG

Direction musicale : Françoise PECH

Accompagnement au piano : Michel Gizard

.....
*Concert de fin de stage vendredi 25 avril à 18h30
à l'église St Nicolas de Combloux.*

Avec la complicité des artistes

Jean Marie Couttet, Colette Alliot-Lugaz, Patricia Alex, Anne Catherine Latil

Renseignements : Patricia : 06 77 20 33 41 / Mail triciano@aol.com

Inscription à l'association Cordes et Ames : 10 €

Frais pédagogiques : 115 €

Ce stage s'adresse à des choristes ayant déjà l'expérience de la pratique chorale régulière, désireux de découvrir, dans une ambiance sympathique et détendue, les différentes approches choisies par les compositeurs au cours des siècles, pour illustrer cette acclamation de joie.

Chaque participant déchiffre intensément les partitions au préalable.

Par souci de cohésion, les partitions et les fichiers audio de travail seront envoyées par un padlet, aux participants dès la réception de leur inscription.

DÉROULEMENT DU STAGE

Répétitions : salle de l'Arc-en-Ciel, à proximité de l'église de Combloux

Le mardi, et jeudi de 9h30 à 12h15 et de 14h00 à 16h00

Le mercredi de 9h30 à 12h15 et de 16h à 18h

Le vendredi de 9h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications.

Déjeuner :

Repas à la charge de chacun. Possibilité de déjeuner à proximité

- Dans un restaurant de votre choix

- Sur place avec son pique-nique

- Au restaurant scolaire du lycée De Saussure : repas à 15€ pendant les quatre jours de stage. Inscription préalable nécessaire avant le 1 avril 2025.

Tout repas non pris ayant fait l'objet d'une inscription, ne pourra être remboursé.

Le paiement de ces repas se fera sur place par chèque à votre arrivée le mardi matin.

Hébergement :

Gîtes, hôtels, [cliquez ici Office du tourisme Combloux](#)



Le montant du Stage est de 115 € (frais pédagogiques) et 10 € (adhésion association Cordes et Ames)

Merci de remplir ce questionnaire et d'effectuer le paiement des arrhes (50 €) dans les 10 jours suivant votre inscription. Les inscriptions ne seront effectives qu'accompagnées du règlement des arrhes de 50 € que nous souhaitons recevoir soit par chèque soit par virement. Cf : dossier d'inscription en ligne.

Le solde sera à régler avant le 15 mars 2025 également par chèque ou virement.

Note : en cas de désistement avant le 15 mars 2024, l'intégralité du stage sera remboursée. Pour les désistements entre le 15 mars et le 18 avril l'association Cordes et Ame retiendra les arrhes (50 €).

Après le 18 avril, aucun remboursement ne sera possible.

Dès la réception de votre paiement, nous vous enverrons un mail de confirmation et le lien qui vous permettra d'ouvrir la page contenant les partitions et les fichiers musicaux de travail.

[INSCRIPTIONS : dossier d'inscription. cliquer ici](#)

